

La solution fiscale des producteurs d'énergie solaire



Récupération de TVA - Fiscalité réduite - Rentabilité améliorée

Inelys Solaire : cabinet d'expertise comptable

INELYS SOLAIRE :

- Une **société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables**
- Des **équipes dédiées et spécialisées**
- Une **expertise reconnue** dans la gestion fiscale des producteurs-vendeurs d'électricité

L'Offre Inelys Solaire : vos avantages



- 1 Récupérez la TVA**
sur l'acquisition de vos panneaux photovoltaïques
- 2 Bénéficiez d'une fiscalité réduite**
pendant 20 ans
- 3 Des frais de comptabilité intégralement remboursés**
par une réduction d'impôt sur le revenu *

Notre mission

Inelys solaire vous accompagne dans toutes les formalités administratives et obligations comptables et fiscales :

- Déclaration d'activité,
- Demande de remboursement de crédit de TVA,
- Etablissement des documents comptables et fiscaux.

Exemple : les avantages de la solution inelys solaire

Vous achetez des panneaux solaires de 6 KWc au tarif de 35 000 € TTC (soit 29 264 € HT)



Vente d'électricité	= 2100 € HT par an
Financement	= 100 % de l'investissement
Durée	= 11 ans
Taux d'intérêt	= 6 % annuel

Synthèse comparative

	Régime actuel	Solution Inelys Solaire	GAINS
Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux ¹ (sur 20 ans)	5 542 €	816 €	+ 4 726 €
Récupération de TVA	0	5 736 €	+ 5 736 €
Honoraires Inelys Solaire	0	0 (remboursé ²)	

¹ Hypothèses : Taux marginal d'imposition : 30 % / Prélèvements sociaux : 15,5 %

² Sous conditions



TOTAL AVANTAGES SOLUTION INELYS SOLAIRE = 10 462 €

soit 36 % du prix d'achat des panneaux solaires !

INELYS SOLAIRE

Parc de Saint Clair, 23 Avenue de Poumeyrol, Bâtiment C - 69300 CALUIRE-ET-CUIRE

Tél : 04 37 42 07 07 - Fax : 04 37 42 03 10 - inelys@inelys.fr

Membre de l'Ordre des Experts Comptables